

## **Le gouvernement israélien s'acharne contre Salah Hamouri. Exigeons sa libération immédiate !**



Salah Hamouri vient d'être mis en détention administrative - sans charge ni jugement - pour une durée de 4 mois. Sur simple décision des autorités israéliennes, cette détention peut être renouvelée à l'infini sans la moindre charge. Cet acharnement d'Israël contre un militant des droits humains et avocat des prisonniers palestiniens ressemble de plus en plus à une vengeance d'État. En le privant de tous ses droits, en le menaçant d'expulsion, le régime d'apartheid tente de briser l'esprit de résistance de Salah Hamouri, comme il le fait avec toutes celles et tous ceux qui lui résistent en Palestine occupée.

Salah Hamouri, né à Jérusalem d'un père palestinien et d'une mère française, est palestinien, mais il est aussi citoyen français. Un citoyen français persécuté et arbitrairement détenu dont la situation engage la responsabilité du gouvernement français.

L'Association France Palestine Solidarité demande aux autorités françaises, et en particulier au Président de la République d'intervenir immédiatement et publiquement auprès des autorités israéliennes pour obtenir sa libération, la restauration de ses droits de résident et la possibilité de vivre à Jérusalem avec son épouse et ses enfants.

*Le Bureau national,  
Le 11 mars 2022*

